

PARTENARIAT EUROMETROPOLE DE METZ

ENJEUX

Sur le territoire de l'EuroMétropole de Metz, le Conservatoire protège 88.48 ha répartis en 6 sites naturels remarquables. Les sites du Conservatoire constituent des sites majeurs en raison de la qualité de la faune et de la flore qu'ils y abritent. Véritables réservoirs de biodiversité, ces sites s'inscrivent tout naturellement au sein des zonages et inventaires du patrimoine naturel remarquable du territoire de Metz Métropole (site Natura 2000, APPB, réservoirs de biodiversité de la TVB du SCOT et de Metz Métropole).

Le Conservatoire s'est particulièrement impliqué pour le site Natura 2000 des Pelouses du Pays messin, dont l'EuroMétropole assure la maîtrise d'ouvrage. Fort de son expérience en gestion des pelouses calcaires, le Conservatoire a participé activement à tous les comités de pilotages lors de la rédaction du Document d'Objectifs (DOCOB). Le Conservatoire s'est par la suite vu confier une prestation scientifique dans le cadre de la mise en œuvre du DOCOB. L'EuroMétropole sollicite depuis régulièrement le Conservatoire en tant qu'expert sur diverses thématiques (restauration de pelouses, mares, protection et gestion des espaces naturels, ...).

Le CEN Lorraine est reconnu auprès de Metz Métropole comme un expert incontournable du territoire et comme un gestionnaire reconnu des milieux pelousaires au niveau Lorrain.

Ainsi, depuis 2016, un partenariat perdure entre les 2 structures, dont l'objectif principal est la mise en commun et l'échange d'expériences pour le suivi et la gestion par pâturage des habitats de pelouses calcaires.

Le Conservatoire est ainsi identifié sur des actions de conseils et expertise relatifs à la gestion de milieux pelousaires et de suivis scientifiques (suivi entomologique d'espèces d'intérêt communautaire).

OBJECTIFS & ACTIVITÉS

Aucun objectif chiffré n'a été défini pour cette fiche.

Informations générales

Référent :
Perez diss Anne

Axe objectif :
Accompagner - Objectif Opération
n°1

Objectif région :
Aucun lien

Objectif Lorraine :
objectif 1 - Objectif 1.1

Projets :
Partenariat EuroMetropole de Metz
(partenariat ca2m) (2021)

Dernière mise à jour :
08/04/2025

Synthèse financière

Recettes

Subventions :
0,00 €

Autofinancement :
0,00 €

Autres :
0,00 €

Total recettes :
0,00 €

Dépenses

Personnel :
0,00 €

Fonctionnement :
0,00 €

Investissement :
0,00 €

Total dépenses :
0,00 €

